

**RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 13 AVRIL 2015

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, M. Robert BAREILLE,
Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jacques NAYA donne pouvoir à Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
- M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

❧❧❧

**7 - FORETS COMMUNALES BENEFICIAINT DU REGIME
FORESTIER : DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX
SUR LES PEUPELEMENTS FORESTIERS**

Monsieur André LABARTHE expose que l'Office National des Forêts a présenté un projet concernant des travaux de :

- dégagement de plantation (parcelles 27-117-121)
- dégagement de régénération naturelle (parcelles 11 -105 -111)
- nettoyage-dépressage (parcelle 29)
- plantation protégée (parcelle 24)

Le devis établi par l'O.N.F. s'élève à 31 528,26 € H.T. pour 19,45 ha travaillés.

Cette opération pourrait bénéficier d'aides du Conseil Général et du Conseil Régional à hauteur de 50 % du coût H.T. sur barèmes au titre de la politique d'aide aux massifs forestiers de coteaux et de montagne proposée sur les Pyrénées-Atlantiques.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement envisagé, soit :

• subvention du Conseil Général	6 340,00 €
• subvention du Conseil Régional	6 340,00 €
• autofinancement communal (+ avance de la T.V.A.)	18 848,26 €

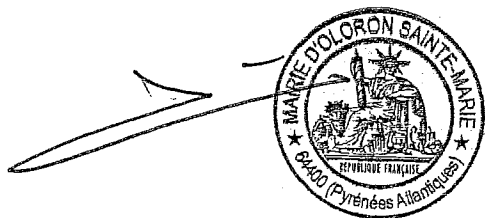
- **SOLLICITE** les subventions correspondantes,
- **S'ENGAGE** à voter sa part d'autofinancement,
- **DECIDE** de confier la réalisation des travaux à l'Office National des Forêts,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

Ainsi délibéré à OLLORON-Ste-MARIE, ledit jour 13 avril 2015.

Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 18/ 04/ 2015



Hervé LUCBÉREILH

A circular official seal of the Municipality of Olloron-Sainte-Marie. It features a central coat of arms with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE D'OLLORON SAINTE-MARIE' and '64400 (Pyrénées Atlantiques)'. Below the coat of arms, it says 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'.